MAGAZINE D'INFORMATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CÔTE-D'OR

Côte-d'Or magazine

UN NOUVEAU LOGO POUR LE DÉPARTEMENT

Donnez votre avis !

RDV P.15

Transport scolaire : qualité & gratuité pour tous !

> À lire en p.6

N° 152 Juin 2015

Conseil Général Côte d'Or
www.cotedor.fr

DOSSIER P.8
Parcours Starter : la culture s'invite au collège

ACTUS P.14
Soutien à l'activité économique : plus de 22 M€ attribués en 2014

SORTIR P.26
Jardins secrets et soirées festives

© Rawpixel

10 & 11 JUILLET 2015 • DIJON

ZENITH 2 SCENES PLEIN AIR / 1 SCENE INTERIEURE

oenomusic FESTIVAL

TRICKY • MACEO PARKER • GROUNDATION

EZ3KIEL • CATS ON TREES • MAGMA • BLACK UHURU

CARIBBEAN DANDEE JOEYSTARR & NATHY (TÜCO) / CUT KILLER / B.A.G.A.R.R.E

BOULEVARD DES AIRS • AKUA NARU • TRIGGERFINGER • ALB

FLAVIA COELHO • BIGFLO & OLI • CARBON AIRWAYS • ZEBRA MAMBOPUNK

KUBILAÏ • NAHOTCHAN • TCHICKY MONKY • 11 LOUDER

KONIK & P'TIT LUC (RISK) • FENC/S • BINOCHE

SPIRIT'S • RIDDIMDIM SELECTA

VILLAGE DES VINS

Ateliers / animations / rencontres

RESA / www.oenomusic-festival.com • Magasins FNAC • Carrefour • Géant Magasins U • Intermarché • www.fnac.com

SUR VOTRE MOBILE / AVEC L'APPLI Tick&Live.

Licences : 2-1076370 & 3-1076377 • Conception graphique : La plume à fécaïtas 2015 • L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération

SOMMAIRE

n°152 Juin 2015

04 **INSTANTANÉS**
Des événements 100 % Côte-d'Or

06 **FOCUS**
Transport scolaire : qualité & gratuité pour tous !

08 **DOSSIER**
Parcours starter
La culture s'invite au collège

14 **ACTUS**
- Soutien à l'activité économique : plus de 22 M€ attribués en 2014
- Un nouveau logo pour la Côte-d'Or
- Garantie Jeunes : une aide à l'insertion pour les jeunes désocialisés

17 **EN MISSION**
Jean-Louis Bouiller : le réseau routier départemental sous surveillance

18 **100 % CÔTE-D'OR**
- Chevigny-Saint-Sauveur : Accueil Solidarité et Famille plus accueillant et fonctionnel
- Chenôve : un nouveau lieu de santé expérimental
- Fabrice Gillotte, la crème des chocolatiers

22 **ESPACE JEUNES**
"Un jour de..." pour "Un rêve de.." : des journées magiques !

23 **SORTIR EN CÔTE-D'OR**
- Œno Music Festival : tous les arômes de la musique et du vin...
- Le motocross de l'année !
- Tour cycliste de Côte-d'Or : ça roule sur les routes de Côte-d'Or !
- Jardins secrets et soirées festives

27 **L'AGENDA DE VOS SORTIES**

30 **TRIBUNES LIBRES**

31 **PRATIQUE**

Menaces sur le transport ferroviaire

Le 26 mai, le député PS Philippe Duron a remis à Mme Ségolène Royal, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, un rapport relatif à "l'avenir des trains d'équilibre du territoire". Ce rapport consacré aux trains "intercités", les anciens "trains corails", encore gérés par la SNCF, est une nouvelle épée de Damoclès pour nos territoires. Il propose, à l'échelle nationale, de transférer aux régions et à leur réseau TER, la gestion des lignes non rentables, de supprimer un certain nombre de dessertes ou de les remplacer par des liaisons en bus.

Alors que, et malgré la mobilisation des élus du Beaunois emmenés par Alain Suguenot Député-maire de Beaune, la SNCF s'apprête à supprimer la desserte TGV de la capitale des vins de Bourgogne, les menaces d'une diminution des dessertes de transport public en Côte-d'Or se font plus précises.

Le transfert préconisé par le "rapport DURON" de la ligne Dijon-Reims au réseau TER et donc à la future Région Bourgogne Franche-Comté, dans un contexte de baisses drastiques des dotations aux collectivités, hypothèque gravement son avenir.

Dans un même temps, le projet de loi Nouvelle Organisation des Territoires de la République (NOTRe), prévoit le transfert à la Région de l'ensemble des 27 lignes TRANSCO, aujourd'hui assumées par le Conseil Départemental. Le prix du ticket (1,5€), tout comme le réseau de desserte pourraient s'en trouver affectés.

La stratégie dessinée par l'Etat, identique à celle qu'il suit depuis 2012, est claire : faire peser davantage de charges sur les épaules des collectivités tout en réduisant leur capacité à pouvoir les assumer. Il s'agit également de consacrer une vision strictement urbaine de l'organisation territoriale de notre pays, au détriment des territoires ruraux.

Au-delà du non-sens écologique d'une telle décision, il est inacceptable de vouloir concentrer dans les seules zones urbaines les dessertes de transport et les services publics au détriment des zones périphériques et rurales.

La clé du développement de nos territoires réside dans leur accès à différents moyens de transports interconnectés et de bonnes qualités, solution que refuse de retenir le Gouvernement.

Dans ce contexte, la question peut être posée : que deviendront, demain, les gares d'Is-Sur-Tille ? de Genlis ? des Laumes-Alesia ? de Meursault ? d'Auxonne ? de Nuits-Saint-Georges ?

François SAUVADET
Ancien ministre
Député de la Côte-d'Or
Président du Conseil Départemental

© Julien Dromas

Catégorie Elite women avec Sandie Thibault (au centre avec casque jaune)

© J. D.

© J. D.

© J. D.

Séance de dédicaces par Sandie Thibault

© J. D.

Podium catégorie Elite men manche 4

SPRING BMX WEEK IN CÔTE-D'OR 25/04 AU 03/05

> LE TEMPS D'UNE SEMAINE, LA CÔTE-D'OR EST DEVENUE CAPITALE EUROPÉENNE DU BMX. Les manches des Coupes de France puis d'Europe ont réuni plus de 1 000 pilotes de 26 nations différentes sur la piste de Messigny-et-Vantoux. Malgré une météo peu clémente les spectateurs sont venus nombreux apprécier le spectacle sportif proposé par les tops pilotes, et profiter des animations en marge de la piste. Installés sous la tente du Conseil Départemental où ils avaient leur QG, les pilotes de la DN BMX Côte-d'Or se sont prêtés au jeu des autographes, Sandie Thibaut (catégorie Elite) et Killian Buthod-Villien (Cadets) portant haut les couleurs de la Côte-d'Or durant ces compétitions.

Plus de photos sur www.cotedor.fr

LE BÂTIMENT DANS SON SALON 17/04

> LES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT AVAIENT LEUR RENDEZ-VOUS MAINTENANT TRADITIONNEL SUR LE SALON BÂTI CÔTE-D'OR. Inauguré en présence d'Alain Rateau, nouveau Président de la CAPEB 21 et de François Sauvadet, Président du Conseil Départemental, le salon a réuni une nouvelle fois 71 exposants et 400 visiteurs. Des mini-conférences et des démonstrations de matériels dédiés aux professionnels ont apporté leur lot de nouveautés à cette édition 2015. Important donneur d'ordre pour la construction et l'entretien de son patrimoine bâti, le Département soutient également le label *Handibat* mis en place par la CAPEB, pour la formation des entreprises sur la mise en accessibilité des logements.

LES JARDINS DU DÉPARTEMENT RONRONNENT 07/05

> UNE SHELBY COBRA 289 DE 1964 OU ENCORE UNE YAMAHA 125 DE 1969 ET PLUSIEURS AUTRES BOLIDES DANS LES JARDINS DU DÉPARTEMENT AU CŒUR DE DIJON... Ils exposaient leurs mécaniques et leurs chromes, le temps d'une présentation du programme des Coupes Moto Légende et du Grand Prix de l'Age d'Or, organisés sur le circuit Dijon-Prenois fin mai et début juin. Une exposition éphémère venue plonger les Jardins dans un univers de "gentleman driver" à l'ancienne.

Retour en images sur ces 2 événements sur www.cotedor.fr

26 NOUVEAUX ASSISTANTS FAMILIAUX 18/05

> RÉCEMMENT DIPLÔMÉS DE L'IRTESS, CES ASSISTANTS FAMILIAUX ONT REÇU LEUR AGRÉMENT DÉLIVRÉ PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL. Professionnels de l'accueil d'enfants placés au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance, ils ont été recrutés par les employeurs de Côte-d'Or : ACODEGE, ABPE, PEP21 et le Conseil Départemental lui-même. Ils vont rejoindre les 444 assistants familiaux de Côte-d'Or, qui accueillent 700 des 1 800 enfants confiés au Département.

© CEN Bourgogne

PELOUSES REMARQUABLES, NATURELLES ET SENSIBLES 21/05

> LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL VIENT DE FÊTER SON PRINTEMPS DE L'ENVIRONNEMENT AVEC DES MANIFESTATIONS SUR TOUT LE TERRITOIRE METTANT À L'HONNEUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE. Une visite organisée le 21 mai dernier, a permis de découvrir le site de pelouses calcaires de Talant et Plombières-lès-Dijon prochainement classé en Espace Naturel Sensible. Portant un intérêt naturel et paysager, ce label permettra au site de valoriser la faune et la flore qu'il abrite.

TOUTES LES ACTUS SUR **www.cotedor.fr**

Transport scolaire : qualité pour tous !

1 La gratuité : une exception côte-d'orienne !

La Côte-d'Or est l'un des rares départements à maintenir la gratuité des transports scolaires* pour les familles, à condition que les enfants fréquentent leur établissement de secteur (sauf pour les lycéens). La gratuité en Côte-d'Or s'applique aux trajets entre le domicile et l'établissement scolaire. Elle s'étend aussi aux élèves qui effectuent un trajet depuis le domicile de la nourrice, la garderie, la cantine, dans la limite des places disponibles et à raison d'une seule carte par élève.

Par ailleurs, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or transporte les élèves de maternelle (à partir de deux ans) en dotant les véhicules d'un accompagnateur, ce dispositif n'est pas obligatoire en France. Il organise également des retours méridiens pour les élèves qui ne veulent - ou ne peuvent- se restaurer sur le lieu de leur scolarité. Ce principe de gratuité a un coût pour la collectivité, qui consacre en 2014-2015 27 M€ aux transports scolaires, dont plus de 900 000 € de coût supplémentaire par rapport aux années précédentes en raison de la réforme des rythmes scolaires.

** Hors Grand Dijon et communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud*

2 Près de 25 000 élèves pris en charge en Côte-d'Or

24 796 élèves, de la maternelle à la terminale, sont transportés par le Conseil Départemental. Une prise en charge qui ne concerne pas seulement les élèves utilisant le réseau départemental Transco, mais également les réseaux TER et Divia. Soucieuse d'optimiser les moyens budgétaires et de développer l'intermodalité sur le département, la collectivité finance l'abonnement de l'élève au transport collectif qui est jugé le plus pertinent : le train là où il existe et où il est suffisamment bien dimensionné pour répondre aux besoins des scolaires, le car Transco là où le train n'existe pas ou n'est pas pertinent, le réseau Divia afin de permettre à certains élèves de rejoindre la plupart des établissements de l'agglomération. Sous certaines conditions, les élèves et étudiants en situation de handicap sont pris en charge gratuitement, dès le cours préparatoire, par des transports adaptés. La Côte-d'Or réalise donc un effort significatif à la fois dans la gratuité pour les familles et dans le large éventail des prises en charge proposées.

« LA GRATUITÉ EST UNE DÉCISION POLITIQUE FORTE QUE SEULE UNE QUINZAINE DE DÉPARTEMENTS ASSUMENT ! »

Le Conseil Départemental organise et finance les transports scolaires en Côte-d'Or, hors celui des élèves domiciliés et scolarisés sur les territoires de la communauté urbaine de Dijon et la communauté d'agglomération de Beaune Côte et Sud. Depuis 2010, il a élargi la prise en charge des transports à tous les lycéens, quel que soit le lycée choisi et quelle que soit la filière - technique ou générale.
En Côte-d'Or, le transport scolaire est donc gratuit pour les familles, de la maternelle à la terminale. Cette disposition permet notamment de maintenir les établissements ruraux et leur ancrage dans les territoires même si les familles peuvent souhaiter d'autres alternatives liées au lieu de travail des parents ou à des choix personnels. La possibilité de déroger est toutefois laissée aux parents sous réserve de participation financière au transport vers l'établissement choisi. La réforme des rythmes scolaires a complexifié ce dispositif et alourdi son coût pour la collectivité. Néanmoins, le Conseil Départemental n'a pas souhaité remettre en cause le principe de la gratuité, afin de ne pas faire peser cette charge sur le pouvoir d'achat des familles. »

Hubert Poullot
Président de la commission Infrastructure, Transports et Numérique

& gratuité

3 Des trajets sécurisés

481 circuits scolaires sont organisés en Côte-d'Or, représentant plus de 5 millions de voyages par an. La règle est la suivante : chaque commune compte un point d'arrêt, 2 km minimum doivent séparer deux points d'arrêt et chaque point d'arrêt doit être sécurisé, fréquenté au minimum par quatre élèves. Tous les voyages scolaires se déroulent dans des conditions optimales de sécurité, 100 % des véhicules sont équipés de ceintures de sécurité (obligatoire dès septembre 2015). Par ailleurs, plus de 80 % des véhicules ont une place pour un fauteuil roulant et des dispositifs pour les handicaps visuels et auditifs.

222 circuits scolaires bénéficient d'un accompagnateur. L'Aipas (Association pour l'insertion et la promotion des accompagnateurs scolaires), qui emploie plus de 100 accompagnateurs en Côte-d'Or, organise des formations itinérantes sur l'ensemble des secteurs où elle possède des salariés : gestion des enfants dans le car, respect de la discipline, acheminement des enfants à l'école... Une fois par an, elle organise aussi un exercice d'évacuation.

Chiffres 2014-2015

24 360 élèves pris en charge :
- → 7 588 de l'enseignement primaire
- → 8 437 collégiens
- → 8 048 lycéens
- → 287 élèves et étudiants en situation de handicap pris en charge par des transports adaptés

481 circuits scolaires

1 700 élèves transportés par TER

5 millions de voyages scolaires (en 2013-2014)

Transports scolaires : quel coût pour le Département ?

→ **27 M€,** le budget en 2015
→ **2,8 M€,** le coût des accompagnateurs sur 222 circuits
→ **1 260 €/an** pour un élève du 1er degré
→ **897 €/an** pour un élève du second degré
soit un coût moyen annuel par élève de **1 007 €**

Pour la sécurité, le confort et la tranquillité des voyageurs

Quelques règles à respecter dans le car :
- Monter obligatoirement par l'avant
- Attacher sa ceinture
- Ne pas crier ou chahuter pour ne pas perturber la concentration du chauffeur
- Ne pas fumer (y compris des cigarettes électroniques)
- Laisser lecteur MP3, téléphone portable ou tout autre appareil sonore en sourdine
- Une fois le car arrêté, descendre par les portes centrales et arrières. Attendre le départ du car avant de traverser.

Simple comme un SMS !

Etre informé d'une perturbation dans les transports scolaires par l'envoi d'un SMS sur votre téléphone mobile ? C'est possible. Contactez le service Transports : transports@cotedor.fr ou au 03 80 63 69 20.

Zoom sur...

Transport scolaire 2015-2016 : il faut s'inscrire et c'est facile !

Pour bénéficier du transport scolaire, chaque élève doit détenir un titre de transport (Transco, SNCF, Divia) le jour de la rentrée. Les collégiens et lycéens doivent obligatoirement en faire la demande chaque année, via Internet ou en retirant un formulaire auprès de leur établissement.

Les parents des élèves de primaire et maternelle doivent remplir un formulaire pour toute première demande de transport scolaire, ainsi que pour les trajets périscolaires (nourrice, garderie, cantine). Les renouvellements de titre sont assurés par les listes échangées avec les établissements.

Il est fortement recommandé aux élèves qui connaissent déjà leur orientation de s'inscrire avant le 30 juin, afin de garantir une meilleure disponibilité des titres de transport à la rentrée.

Par ailleurs, les élèves possédant une clé USB doivent la conserver : l'abonnement pour la rentrée prochaine leur sera attribué à distance.

Pour s'inscrire :
- **via le formulaire : disponible dans votre établissement scolaire**
- **sur internet : www.cotedor.fr, rubrique/Vos services pratiques/ Transport scolaire**

Inscriptions ouvertes jusqu'au 13 juillet.

En savoir + :
Service Transports au 03 80 63 69 20

Parcours starter
La culture s'invite au collège

79 % des Français affirment ne jamais avoir fréquenté, ou l'avoir fait seulement de façon occasionnelle, un équipement culturel (bibliothèque, théâtre, cinéma...). Des statistiques qui continuent de questionner les acteurs publics qui mettent en œuvre des politiques axées sur une plus grande démocratisation de l'accès à la culture.

En Côte-d'Or, l'Assemblée Départementale a choisi d'offrir aux Côte-d'Oriens "*une culture ouverte à tous, sur tout le territoire, avec une offre de qualité, diversifiée dans les genres et les esthétiques, et qui soit accessible à tous, y compris à ceux qui en sont souvent le plus éloignés*".

Dans cette optique, il a mis en place dès 2010 des "résidences d'artistes" au sein des collèges, aujourd'hui devenues parcours Starter. Ce dispositif, venu compléter et enrichir les écoles du spectateur déjà proposées aux collégiens (collège au théâtre, au cinéma, à l'opéra…), permet tous les ans à 5 500 jeunes d'être confrontés à un processus de création artistique.

Chaque année, 20 parcours Starter touchant différents champs artistiques (musique, danse, théâtre, arts plastiques, création radiophonique…) sont initiés dans certains collèges du département. Elève, professeur, artiste, principal de collège, vous livrent ici leur ressenti sur leur expérience artistique vécue en 2014/2015.

Les parcours Starters, le BONUS collège

Depuis 2011, le collège Paul Fort d'Is-sur-Tille participe aux parcours artistiques Starter. Cette année, c'est l'association *Grand Véhicule* qui est intervenue auprès d'élèves de l'établissement avec le projet musical "Sons fantômes".

Gabriel Antemi, le principal, espère pouvoir de nouveau bénéficier de ce support *"qui vient fort judicieusement donner du sens aux enseignements"*.

Travailler en équipe et en transversalité

Au cours de l'année scolaire 2014-2015, Antoine Dumont, musicien-compositeur-performeur au sein de l'association *Grand Véhicule*, a animé auprès de deux classes de 4e un projet musical consistant en la réalisation de prises de sons dans de multiples lieux du collège pour aboutir à un concert public de musique électroacoustique. Des sons "fantômes" qui ont révélé l'établissement sous un jour nouveau. Par ailleurs, ce projet a permis de favoriser des dynamiques pédagogiques interdisciplinaires, puisqu'il a été illustré par des partitions graphiques créées en classe de dessin. *"Afin de faire écho aux trouvailles sonores réalisées en lien avec le professeur d'éducation musicale, un travail photographique a été mené avec l'enseignant en arts plastiques. J'aime bien l'idée que l'interdisciplinarité soit mise au service d'une même activité : travailler de concert autour d'un projet commun, cela créé du lien et de jolies interactions au sein de l'équipe pédagogique"*, se félicite le chef d'établissement, qui considère les parcours artistiques comme *"une véritable aubaine"*.

Des principaux de collèges qui se disent satisfaits...

- de l'impact des interventions artistiques sur les jeunes, en termes d'ouverture culturelle, d'épanouissement individuel et de qualité des relations entre les élèves
- de la qualité des projets menés et des compétences des artistes accueillis
- de la valorisation de l'image de leur établissement
- de l'ouverture permise sur leur territoire
- de l'outil de lutte contre les exclusions territoriales et l'isolement culturel que représentent les parcours artistiques
- du jugement positif que les élèves eux-mêmes portent sur les parcours artistiques auxquels ils ont pris part

Permettre l'accès à la culture

"Notre établissement « rural » est à 20 km de Dijon et nos 760 élèves n'ont pas accès à autant d'offres culturelles que ceux qui y résident. C'est pourquoi notre motivation est encore plus importante : quand on ne peut pas aller à la culture, c'est une véritable chance qu'elle puisse venir à nous", assure le principal. Et d'affirmer : *"Incontestablement, par leur logique partenariale - établissement scolaire, collectivité territoriale et artistes -, les parcours Starter contribuent à désenclaver les collèges et à les ouvrir sur l'extérieur"*. Par ailleurs, il a bien conscience que la participation de son établissement à des projets artistiques rend son collège *"plus attractif et dynamique, notamment aux yeux des élèves et de leurs parents"*. Des parents qui sont d'ailleurs invités aux restitutions Starter de fin de projet et répondent en nombre à l'invitation ! *"D'année en année, ce sont de nouveaux élèves et de nouvelles familles qui sont concernés, et les fédérations de parents d'élèves se montrent sensibles à la reconduction de ce projet qui facilite, parmi d'autres, l'accès à la pratique culturelle en milieu rural"*, insiste-t-il.

> "Depuis longtemps, le **spectacle vivant** occupe une grande place au sein du collège Paul Fort et cette tendance s'est encore accentuée ces dernières années avec le soutien du Conseil Départemental. Notre projet d'établissement prévoit d'ailleurs la création d'une classe à horaire aménagé théâtre."

L'artiste se "*nourrit*" des collégiens dans son travail artistique

JEAN-PHILIPPE NAAS (COMPAGNIE *EN ATTENDANT...*) EST UN HABITUÉ DES PARCOURS STARTER. CETTE ANNÉE, IL A ACCOMPAGNÉ LES ÉLÈVES DU COLLÈGE LE PARC À DIJON DANS LE CADRE D'UN PROJET THÉÂTRAL QUI A NOURRI SON DERNIER SPECTACLE, *DU TEMPS QUE LES ARBRES PARLAIENT.*

Au cours de l'année scolaire 2014-2015, les élèves du collège du Parc ont travaillé sur un texte d'Yves Lebeau. *"Dans le cadre de mes interventions en milieu scolaire, je choisis toujours des thématiques qui sont censées leur parler, résonner en eux. Ici, je leur ai demandé de s'interroger sur ce qu'ils auraient envie de raconter à un arbre"*, explique l'artiste. Le parcours Starter a consisté en des ateliers de pratique artistique (jeu théâtral, écriture), des rencontres avec l'équipe artistique (y compris l'auteur) et la participation des élèves au spectacle (présence aux répétitions et le jour de la représentation dans le cadre du festival *A pas contés*).

> "Les parcours artistiques permettent une rencontre concrète entre des mondes différents ; en cela le dispositif est vraiment utile, voire nécessaire. Il apporte ***une autre voix,*** une autre parole au sein de l'établissement."

L'objectif du parcours, selon Jean-Philippe Naas ? *"Confronter les élèves au processus de création d'un spectacle dans une démarche active et non de simples spectateurs"*. La plupart des créations de la compagnie *En attendant...* s'adressent aux enfants et adolescents, et l'artiste aime se frotter à eux dans le cadre de son travail créatif : *"J'ai besoin de le partager avec les personnes à qui il est destiné, de me nourrir d'elles. De ce fait, je considère les collégiens ayant participé au projet comme les co-créateurs du spectacle. Mon adolescence est bien loin et les échanges que je peux avoir avec les jeunes sont des tentatives pour comprendre comment fonctionnent les adolescents d'aujourd'hui. Je leur apporte de la disponibilité, de l'écoute et finalement, on se nourrit les uns des autres"*.

Les enjeux pour les artistes

- permettre au milieu artistique de dialoguer avec son public
- accompagner la création contemporaine en Côte-d'Or
- croiser des disciplines artistiques

Artiste, un vrai travail

"Etre artiste, c'est être inscrit dans le monde dans lequel on vit. J'ai besoin que mes spectacles ne soient pas déconnectés de la réalité. Côtoyer des jeunes en prise avec la vie m'y aide. Et bien souvent, c'est au moment de résidence artistique que naît un élément déclencheur de mon travail", affirme encore Jean-Philippe, qui se souvient avoir eu le *"déclic"* d'un spectacle il y a quelques années suite à l'émotion d'une élève provoquée par un texte qu'il lui avait soumis. Et puis, *"cette immersion dans notre univers artistique a permis aussi aux collégiens de se rendre compte qu'être artiste, c'est un vrai travail. Il y a une notion d'effort dans notre métier que les jeunes ne soupçonnent souvent pas avant de débuter le parcours. Cela fait évoluer le regard qu'ils portent sur nous, la façon dont ils nous considèrent"*, reconnaît… l'artiste !

Des projets artistiques ET pédagogiques

PROFESSEUR DE LETTRES AU COLLÈGE HENRI MORAT À RECEY-SUR-OURCE, FLORENT RAIMOND A ACCOMPAGNÉ CETTE ANNÉE SES ÉLÈVES DANS LE CADRE D'UN PARCOURS ARTISTIQUE MENÉ AVEC CARIBOUD'CIE SUR LE THÈME DE L'ABSENCE. IL LIVRE SES MULTIPLES SATISFACTIONS QUANT À CETTE FRUCTUEUSE COLLABORATION.

"C'était la deuxième fois que nous collaborions avec cette compagnie dans le cadre d'un parcours Starter. Des liens de confiance se sont donc tissés au fil du temps entre la troupe de théâtre, les élèves et l'équipe pédagogique", apprécie Florent. Le travail qui a été mené au collège Henri Morat a impliqué tous les élèves de l'établissement, même si ce sont les classes de 4e qui ont été les plus investies dans le projet. Un projet singulier qui a permis d'associer la dernière création de la compagnie Cariboud'cie, *Le rien, le pire, le meilleur*, au projet pédagogique du collège.

Un complément au programme scolaire

"En amont de l'intervention de la troupe, nous avons effectué un travail de préparation avec les élèves sur la différence, l'absence, le rapport à l'adulte, les relations fraternelles parfois conflictuelles... des thèmes qui sont d'ailleurs faciles à mettre en lien avec les programmes scolaires et le socle commun de compétences. Le fait que le projet artistique développé avec nos élèves soit en prise avec le programme est très important : c'est même sa plus-value !", insiste Florent Raimond. Et de préciser : *"Il est certain que les élèves investissent les choses différemment que lors d'un cours classique. Le professeur a moins cette posture magistrale, ça désacralise un peu la fonction, ça permet d'instaurer un autre rapport avec les jeunes, pas moins respectueux, mais certainement moins solennel. Et ce sont surtout eux qui sont invités à s'exprimer !"*.

> « Ce travail d'écriture théâtrale a été un déclencheur pour certains élèves en difficulté scolaire. »

Du plaisir dans l'apprentissage

Le projet a permis diverses actions qui ont amené les élèves à écrire de courts textes en rapport avec l'absence, à mettre en scène des morceaux choisis du texte de Jean-Michel Baudoin et à assister à une étape de création artistique. *"Cela a permis d'aborder la grammaire et l'écriture sans en avoir l'air. C'est évidemment une approche intéressante, parce qu'on fait du français de manière détournée ! Introduire la notion de plaisir dans l'apprentissage, c'est toujours un challenge... Ce travail d'écriture théâtrale a été un déclencheur pour certains élèves en difficulté scolaire. Ils ont vu l'intérêt d'écrire, un exercice qui habituellement ne les motive guère !"*, se félicite Florent.

Les enjeux pour les équipes pédagogiques

- travailler sur le vivre ensemble et modifier par une dynamique collective les rapports entre élèves, entre adolescents et adultes
- transmettre autrement des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être
- valoriser des élèves en situation de difficulté voire d'échec scolaire

Dépasser le regard de l'autre

L'une des finalités du projet était de jouer devant les autres – au terme du parcours, la compagnie met en scène les élèves lors d'une représentation donnée au collège – ce qui permet de travailler sur le regard de l'autre. *"L'adolescence est une période où l'on a du mal à affirmer sa personnalité, sa différence. Le travail mené avec la compagnie a permis aux élèves de prendre de la distance par rapport à ce regard qui juge, qui évalue, qui blesse parfois. Dans cet exercice d'expression théâtrale, certains se sont véritablement révélés et ont acquis de la confiance en eux"*, remarque encore Florent, visiblement ravi de cette expérience. *"Un tel projet donne de la cohésion au groupe, permet de penser plus collectif. Un projet comme ça, ça valorise, ça ne pénalise pas"*, conclut-il.

© Pierre Straumann

Chloé a découvert de nouveaux HORIZONS artistiques

CHLOÉ PRAPUOLENIS, ÉLÈVE DE 3e, A PARTICIPÉ AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015 À UN PARCOURS ARTISTIQUE STARTER ANIMÉ PAR LA PLASTICIENNE AURORE-CAROLINE MARTY EN LIEN AVEC LE CONSORTIUM AU SEIN DU COLLÈGE FRANÇOIS POMPON À SAULIEU. UNE EXPÉRIENCE QUI LUI LAISSERA "UN GRAND SOUVENIR" ET A CHANGÉ SON REGARD SUR LA CRÉATION CONTEMPORAINE.

Avec ses camarades, Chloé a travaillé sur la thématique : *"Comment un matériau simple, mou, pauvre, peut devenir sculptural et architectural ?"* De son propre aveu, la jeune fille a, dans un premier temps, été un peu *"déconcertée"* par cette proposition. *"L'art contemporain, il faut bien le dire, ça ne parlait ni à moi, ni aux autres élèves"*, reconnaît la collégienne. *"Cela a été pour moi une découverte totale ! Avant de voir l'exposition d'Anita Molinero au Consortium et celle d'Aurore-Caroline Marty à l'annexe du musée François Pompon en préambule de ce projet, je n'avais jamais vu ce type d'œuvres !"* assure-t-elle.

Le lieu, le matériau, le groupe

Après ce temps de médiation, les élèves ont créé pendant une semaine, dans les locaux de l'annexe du musée Pompon, un ensemble de sculptures de grand format mettant en œuvre des matériaux mous. *"Nous avons été répartis en quatre groupes, chacun a tiré au sort le matériau qu'il aurait à travailler – pour nous, une fine mousse blanche servant à l'emballage des éléments électroménagers. Nous avons commencé à le manipuler et à imaginer ce que nous allions pouvoir en faire, et nous nous sommes rapidement pris au jeu créatif... Mon groupe a créé une méduse géante dont nous sommes très fières... même si elle n'a pas fait l'unanimité auprès de nos camarades ! Nous avons reçu pas mal de critiques mais nous avons assumé, voire revendiqué nos choix. J'ai compris qu'un artiste ne doit pas avoir peur du regard que l'on porte sur ses créations"*, assure la demoiselle qui reconnaît : *"Mon regard sur les artistes a évolué, j'ai envie d'aller voir des expositions, je suis plus curieuse"*.

© Pierre Straumann

Présentation publique

A l'issue du workshop d'une semaine, une restitution *in situ* a été réalisée en présence des autres élèves, des parents et autres visiteurs de l'exposition et présentée le week-end de la Fête du Sapin. Une forme de consécration pour Chloé et ses camarades qui étaient tous *"satisfaits de leurs productions"*. *"Nous nous sommes tous découverts des talents d'artistes, nous nous sommes étonnés les uns les autres, c'est une expérience qui nous a fait grandir. Et personnellement, si c'était à refaire, je le referais avec plaisir"*, déclare Chloé, qui se destine à une carrière d'avocate. Et qui, à ses heures perdues, écrit et depuis quelques temps, dessine...

Repères

5 500
collégiens côte-d'oriens concernés chaque année par les parcours artistiques Starter

Les enjeux du parcours artistique pour les collégiens

- se confronter à la réalité d'un travail de création artistique
- s'initier à une pratique artistique
- découvrir des œuvres d'art de toutes disciplines
- porter/participer à un projet collectif à l'échelle de la classe, du collège ou du territoire

François Brandon-Architecte

Collège La Champagne à Brochon

SOUTIEN À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PLUS DE 22 M€ ATTRIBUÉS EN 2014

LE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE REPRÉSENTE POUR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL UN ENGAGEMENT MAJEUR POUR LE DYNAMISME DES TERRITOIRES ET L'EMPLOI. EN 2014, DANS LE SEUL SECTEUR DES TRAVAUX, CE SONT 85 %* DES MARCHÉS PUBLICS QUI ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS À DES ENTREPRISES CÔTE-D'ORIENNES.

À l'instar de tout organisme public, les achats de travaux, de prestations de services et de produits et fournitures du Conseil Départemental de la Côte-d'Or sont soumis au Code des marchés publics. Sous l'égide du droit européen, cette réglementation soumet l'achat public au respect des principes de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures. Cela se traduit, pour l'essentiel, par l'obligation de mettre en concurrence les achats les plus importants (avis d'appel d'offres...), de diffuser les mêmes informations et d'appliquer les mêmes règles à l'ensemble des entreprises, de rendre public les critères de choix des entreprises et de pouvoir justifier les décisions prises (attribution du marché...).

Au-delà des obligations règlementaires, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or s'est résolument inscrit dans le cadre d'une politique volontaire d'accompagnement des entreprises souhaitant postuler aux appels d'offres. La Charte PME, signée le 18 avril 2014 avec sept organisations représentantes du monde professionnel (Ordre des Architectes, CGPME, CAPEB, FFB, FRTP, MEDEF, UPA) témoigne ainsi de cette volonté partagée de simplifier la participation des PME à la commande publique départementale et de maintenir des rapports contractuels adaptés et équilibrés.

** en valeur*

LES APPELS D'OFFRES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CÔTE-D'OR

Tout achat d'un montant supérieur à 50 000 € est publié sur le site https://marches.e-bourgogne.fr, lequel permet aux entreprises de s'abonner gratuitement à un système de veille, de télécharger les dossiers d'appel d'offres et de transmettre leur offre en ligne.

2014 EN QUELQUES CHIFFRES :

112 consultations mises en ligne téléchargées par 2 102 entreprises

1 569 offres reçues dont 12 % par voie électronique

854 contrats conclus, pour un montant total de 22 373 000 € répartis comme suit par secteur :

- travaux (collèges, routes départementales...) : 44 %
- services (transports scolaires...) : 49 %
- fournitures (véhicules, équipements pour le Laboratoire Départemental...) : 7 %

Zoom sur la Commission d'Appel d'Offres

Composée de cinq Conseillers Départementaux (majorité départementale et opposition), cette Commission attribue les marchés du Département. Ses décisions sont guidées par une analyse comparative des offres, fondée sur des critères de choix préalablement établis et portés à la connaissance des entreprises dans le dossier d'appel d'offres. La Commission est présidée par le Président du Conseil Départemental ou son représentant.
Le contenu des offres des entreprises étant couvert par le secret industriel et commercial, la Commission d'Appel d'Offres se réunit à huis clos.

UN NOUVEAU LOGO POUR LA CÔTE-D'OR

Donnez votre avis !

DANS LE CADRE D'UNE CONSULTATION D'AGENCES DE COMMUNICATION, NOUS AVONS PRÉSÉLECTIONNÉ 3 PROJETS QUE NOUS VOUS PRÉSENTONS. AVANT DE PRENDRE NOTRE DÉCISION, VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE.

CE QUE DIT LA LOI :

Fini le Conseil Général ! Depuis le 2 avril 2015, en vertu des dispositions de la loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, municipaux et communautaires, les Conseils Généraux de France sont tous devenus Conseils Départementaux.

Puisque l'un des objectifs de la réforme portant sur le nom de l'Assemblée Départementale est de rendre plus "lisible" la collectivité territoriale et son territoire de compétence, le désormais intitulé Conseil Départemental a choisi de revoir son logo.

Une contrainte amenant une opportunité, ce logo visera également à mieux valoriser le territoire de la Côte-d'Or en communiquant sous l'intitulé "Côte-d'Or, le Département"

QU'EST CE QU'ON ATTEND DE CE LOGO ?

→ Une esthétique graphique et typographique

L'harmonie générale (équilibre, structuration, cohérence, simplicité…) des couleurs, des formes, des typographies utilisées.

L'actualité de la proposition (sobriété, dynamique...), de par ses couleurs, ses formes, ses typographies.

L'originalité (singularité, personnalisation) proposée par le logo.

→ Un fort impact et une bonne lisibilité

La capacité du logo à se décliner sur les nombreux supports (affiches, plaquettes, signalétique, bâtiments, véhicules…).

La capacité du logo à être vu, lu et reconnu dans un environnement concurrentiel (par exemple en bas d'affiche parmi d'autres logos), dans un environnement graphiquement chargé (par exemple sur un fond photographique), en lecture éloignée (sur la signalétique de bâtiment et événementielle) ou en tout petit format (sur certains objets publicitaires par exemple).

→ Du sens et des valeurs

La capacité du logo à porter le sens et les valeurs du département de la Côte-d'Or (cœur de région, partagé entre histoire et modernité, en équilibre urbain/rural...) **d'une part, et le sens et les valeurs du Conseil Départemental** (collectivité de proximité au service / en responsabilité des solidarités humaines et territoriales) **d'autre part.**

Exprimez-vous !

Contribuez à donner à notre collectivité départementale le logo qui lui correspond le mieux.

Rendez-vous sur **www.cotedor.fr** pour retrouver ces 3 logos et leurs déclinaisons ou retournez votre coupon réponse mentionnant vos préférences au :
Conseil Départemental
de la Côte-d'Or
Direction de la Communication
BP 1601
21035 Dijon Cedex

LE DÉPARTEMENT CHANGE DE LOGO

3 logos proposés

Logo A

Côte d'Or
LE DÉPARTEMENT

Logo B

LE DÉPARTEMENT
Côte d'Or

Logo C

CÔTE D'OR
LE DÉPARTEMENT

Donnez votre avis

Choix n°1	Choix n°2	Choix n°3
☐	☐	☐

GARANTIE JEUNES

UNE AIDE À L'INSERTION POUR LES JEUNES DÉSOCIALISÉS

Le dispositif Garantie Jeunes, expérimenté à Dijon depuis le mois de mai, le sera à Montbard dès septembre à la demande du Conseil Départemental. Financé par l'Etat et l'Europe et porté par les missions locales, il doit permettre d'accompagner les jeunes en grande précarité et les plus éloignés de l'emploi. Objectif affiché : les aider à rebondir et à s'insérer professionnellement. Le Conseil Départemental est partenaire actif du dispositif.

La Garantie Jeunes vient en complément des autres dispositifs destinés à favoriser l'insertion des jeunes : emplois d'avenir, contrats de génération, service civique. Il comporte un accompagnement individuel et collectif des jeunes par la mission locale pour favoriser leur accès à des expériences professionnelles et des formations en vue de construire ou consolider un projet professionnel. Il apporte une garantie de ressources via le versement d'une allocation mensuelle de 433,75 €. Les engagements respectifs du jeune et de la mission locale sont fondés sur le "donnant-donnant".

© Bank-Bank | Fotolia

Conditions pour prétendre à la Garantie Jeunes

- avoir entre 18 et 25 ans révolus
- ne pas vivre chez ses parents
- ne pas recevoir de soutien financier de ses parents
- ne pas être étudiant ou scolarisé, ni être en formation ou en emploi
- ne pas dépasser un certain niveau de ressources égal au plafond du RSA.

A titre exceptionnel, certains jeunes ne remplissant pas ces critères peuvent y prétendre, à savoir :

- les étudiants en formation, en emploi ou en service civique dont la situation est porteuse d'un risque de rupture
- les jeunes âgés de 16 à 18 ans pour lesquels la garantie jeunes constitue un appui adapté au parcours vers l'autonomie
- les jeunes dont le niveau de ressources dépasse le plafond fixé par la réglementation, lorsque leur situation le justifie.

En savoir +

Mission Locale de l'arrondissement de Dijon
8, rue du Temple - Dijon - 03 80 44 91 44

Mission Locale rurale des Marches de Bourgogne
2, rue Abrantes - Montbard - 03 80 92 36 23

Le rôle du Conseil Départemental

Le Conseil Départemental est appelé à mettre ses compétences en matière d'action sociale au service des jeunes et à participer au repérage des personnes éligibles au dispositif. Il siège pour cela à la commission d'attribution et de suivi aux côtés de l'Etat. Le Département considère ce dispositif comme une chance pour les 18-25 ans confrontés à des difficultés d'insertion, l'un de ses publics prioritaires. Il souhaite d'ailleurs fortement que cette Garantie Jeunes puisse être étendue à toute la Côte-d'Or et se réjouit que Montbard expérimente prochainement le dispositif auprès des jeunes résidant en zones rurales. A l'avenir, l'arrondissement de Beaune pourrait lui aussi mettre en œuvre la Garantie Jeunes, qui est inscrite au Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté, adopté par l'Etat en 2013.

Le soutien du Département aux jeunes de Côte-d'Or

Le Conseil Départemental fait de l'accompagnement des jeunes l'une de ses priorités et participe à des dispositifs en direction des jeunes Côte-d'Oriens de 16 à 25 ans :

- *Le Fonds d'aide aux jeunes* pour permettre leur insertion sociale et professionnelle : 755 bénéficiaires, 423 000 € inscrits au budget 2015
- *Le RSA jeunes*
- *Les contrats Atout Jeunes 21* pour accompagner les communautés de communes dans la mise en œuvre de leurs politiques opérationnelles en faveur des jeunes

“Les patrouilles de surveillance permettent de détecter un panneau cassé, un aqueduc bouché, une rive affaissée, un obstacle présent sur l'accotement, un nid de poule sur la chaussée...”

Jean-Louis Bouiller

LE RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL SOUS SURVEILLANCE

Jean-Louis Bouiller est responsable du centre routier de Gevrey-Chambertin. Parmi ses missions, la surveillance du réseau départemental de son secteur, afin de garantir aux usagers de la route des conditions optimales de sécurité.

Trois niveaux de surveillance hiérarchisent le réseau routier : une fois par mois pour les 50 km du réseau structurant (de catégorie A), tous les deux mois pour le réseau secondaire (catégorie B) également sur une cinquantaine de kilomètres, et une fois par an pour les petites routes de catégorie C et D. *“Au total, je dois assurer la surveillance de l'état des routes sur un réseau de 230 km, se déployant sur 39 communes”*, précise Jean-Louis Bouiller.
Hors catégorie, la RD 122A, fait de son côté l'objet d'une surveillance quotidienne. *“Il s'agit d'une 2X2 voies très fréquentée, assurant la liaison entre Longvic et Chenôve, c'est pourquoi je la patrouille tous les jours, en général à heure fixe”*, précise le chef du centre routier.

Pointer tous les petits dysfonctionnements

Cette mission de surveillance est primordiale car elle permet de repérer les petits désordres présents sur la route, qui peuvent très vite s'aggraver s'ils ne sont pas traités rapidement. *“Les patrouilles de surveillance permettent de détecter un panneau cassé, un aqueduc bouché, une rive affaissée, un obstacle présent sur l'accotement, un nid de poule sur la chaussée... Un procès verbal de patrouille est rédigé pour chaque section (le réseau structurant compte huit sections et le réseau secondaire cinq), puis transmis à l'Agence territoriale du Dijonnais dont dépend le centre routier de Gevrey, qui, à son tour, le transmet à la Cellule de Coordination des Interventions et des Moyens du Conseil Départemental”*, développe-t-il.

Une sécurisation immédiate

Si le patrouilleur estime que le désordre constaté peut représenter un danger pour les usagers de la route, il intervient immédiatement *“pour parer à l'urgence”*. *“Lorsqu'il s'agit de reboucher un trou, cela peut être fait dans la journée. En revanche, lorsqu'il y a une pièce à commander, dans le cas d'un élément de signalisation verticale à remplacer par exemple, la réparation est programmée dans la semaine qui suit la détection du problème. D'autres interventions, jugées moins urgentes, peuvent de leur côté être inscrites au programme périodique des interventions du centre routier”*.

En hiver – du 15 novembre au 15 mars –, Jean-Louis assure l'astreinte de viabilité hivernale en tant que patrouilleur, afin de s'assurer des bonnes conditions de circulation en cas d'intempéries et déclenche le cas échéant des interventions de déneigement ou de déverglaçage.

Les autres missions d'un centre routier

- Tonte des espaces verts (aires de repos)
- Pose de signalisation
- Entretien des bassins hydrauliques
- Réfection des enrobés
- Curage des fossés
- Petits travaux dans les collèges (taille d'arbustes, réfection de peinture)
- Entretien des arrêts Transco (nettoyage des sols et des vitres)
- Pose d'affiches dans les abribus

CHOUETTE ARCHITECTURE - Anaïs KREBS

CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR

ACCUEIL SOLIDARITÉ ET FAMILLE PLUS ACCUEILLANT ET FONCTIONNEL

L'ACSF DE LA RUE DE POMMARD À CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR, DEVENU TROP EXIGU, A PRIS SES QUARTIERS FIN MAI AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE.

Le nouvel Accueil de 120 m², qui a nécessité 5 mois de travaux et 130 000 € de budget, offre de meilleures conditions de travail aux huit professionnels de la structure et une meilleure qualité de service à la population de Chevigny-Saint-Sauveur, Sennecey-lès-Dijon, Crimolois, Remilly-sur-Tille et Bressey-sur-Tille, représentant au total un bassin de 14 924 habitants.

Un Accueil très fréquenté

En 2014, 432 personnes ont été accompagnées par les travailleurs sociaux de l'ASF et 140 enfants ont été accueillis en consultation de PMI. Des chiffres en nette augmentation qui s'expliquent par un accroissement ces dernières années de la population de Chevigny-Saint-Sauveur et Bressey-sur-Tille, lié à la construction de nouveaux quartiers ayant attiré un public jeune et familial. Raison pour laquelle le délai d'attente pour obtenir un rendez-vous en consultation de PMI s'est sensiblement allongé. Le Conseil Départemental mène d'ailleurs une réflexion sur l'opportunité de développer d'autres consultations pour faire face à cette demande croissante.

REPÈRES

Depuis la réorganisation des services départementaux en 2013, l'ACSF de Chevigny-Saint-Sauveur est rattaché à l'Agence Solidarité et Famille de Chenôve. 7 personnes y exercent leurs missions d'accompagnement social sous la direction de l'Adjointe au Chef de l'Agence Solidarité et Famille de Chenôve : 2 secrétaires, 1 infirmière puéricultrice, 3 assistantes sociales, 1 assistante sociale chargée à mi-temps de l'Accompagnement Educatif et Budgétaire (AEB) et à mi-temps des agréments des assistantes maternelles. Cette équipe est complétée par d'autres professionnels de l'Agence intervenant plus ponctuellement (médecin de PMI, travailleurs sociaux de l'Aide Sociale à l'Enfance).

Des publics fragiles

L'augmentation du nombre d'usagers s'accompagne également d'une précarisation des situations de la population du secteur. Ainsi, le nombre de bénéficiaires du RSA est passé de 165 allocataires au 31 décembre 2013 à 229 au 31 décembre 2014 (+ 39 %). 13 enfants ont par ailleurs été suivis en 2014 dans le cadre d'une aide éducative à domicile (AED) et 36 enfants ayant nécessité une mesure de protection ont été admis au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance.

A noter ! **Les locaux de la rue de Pommard seront maintenus pour assurer chaque semaine la consultation de PMI, la permanence de la puéricultrice, ainsi que les réunions de l'équipe de l'ASF.**

Le Conseil Départemental accompagne la population du secteur de Chevigny-Saint-Sauveur

- **Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) :** 68 familles aidées pour un montant de 16 888 € en 2014
- **Secours d'Urgence (SU) et Allocations Mensuelles Temporaires (AMT) pour soutenir les familles :** 36 336 € accordés en 2014

Pont enjambant l'A39 sur la RD122A

AHUY/FENAY/LONGVIC

DES TRAVAUX POUR SÉCURISER NOS ROUTES

Le Conseil Départemental mènera cet été différentes opérations d'aménagement routier dans l'agglomération dijonnaise. Objectif : des routes plus sûres en Côte-d'Or !

Sur la commune d'Ahuy, au nord immédiat de Dijon, le Département va, en juillet, procéder à la sécurisation de l'intersection entre la RD 903 et la voie communale reliant Ahuy à Ruffey-lès-Echirey, une opération qui sera entièrement financée par le Conseil Départemental (200 000 €). Les travaux permettront d'améliorer la sécurité des différents mouvements dans le carrefour. Un alternat de circulation sera mis en place pendant leur durée (un mois environ).

Fin août, c'est la réfection d'ouvrages d'art qui sera engagée. Les travaux concerneront le pont enjambant l'A31 sur la RD108K à Fénay et le pont enjambant l'A39 sur la RD122A à proximité de la déchetterie de Longvic. Les opérations consisteront en la démolition des trottoirs existants, leur reconstruction à l'identique et en la création de joints de dilatation à l'extrémité de chaque ouvrage. La réfection de la couche de roulement au droit des ouvrages finalisera les travaux, dont le montant s'élèvera à 240 000 € pour les deux ponts. Un alternat de circulation sera mis en place pendant trois semaines sur les routes départementales concernées. Une coupure ponctuelle de la circulation durant la réfection des enrobés pourra toutefois être organisée.

CHENÔVE

UN NOUVEAU LIEU DE SANTÉ EXPÉRIMENTAL

Des professionnels de santé sont à l'initiative de la création, sur le quartier du Mail, d'une Maison Universitaire de Santé et de Soins Primaires (MUSSP) d'un genre nouveau, associant offre de soins de premier recours, promotion de la santé, formation des professionnels de santé...

EURL d'architecture - Dominique Bougeault

Une équipe de santé pluridisciplinaire
- 7 médecins généralistes
- 2 infirmières
- 1 sage-femme
- 1 podologue
- 1 laboratoire de biologie du CHU
- 1 cabinet dentaire de la Mutualité Française Bourguignonne
- 1 assistante sociale

Le Conseil Départemental, chef de file de l'action sociale en Côte-d'Or, a soutenu à hauteur de 80 000 € ce projet destiné à favoriser la prise en charge de la santé des populations, notamment les plus fragilisées. Il en va de même de la ville et de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), désireux de redynamiser une politique de promotion de la santé sur l'ensemble de la commune et de rapprocher la population fragile du soin.

Des conventions de partenariat

Les deux collectivités ont établi une convention territoriale de partenariat, visant à établir un cadre de référence précisant les missions de chacune et leurs modalités de coopération et de coordination en matière de politiques sociales territorialisées. Par ailleurs, le Département, la ville de Chenôve et son CCAS ont également conclu une convention de partenariat avec l'association des professionnels de santé pour la création et le développement d'une MUSSP à Chenôve précisant les modalités d'articulation de l'action médico-sociale au sein de la future structure.

La Maison Universitaire de Santé et de Soins Primaires, dont les travaux d'aménagement ont été conduits par Orvitis, a ouvert ses portes le 2 mars dernier, 10 rue de la Fontaine du mail. Des étudiants en médecine seront accueillis au cours de leur formation au côté d'une dizaine de professionnels de santé et d'une assistante sociale. Par ailleurs, une convention a été conclue entre l'association des professionnels de santé et l'Université de Bourgogne, portant partenariat en matière de recherche et de formation.

CANTON DE LADOIX-SERRIGNY

Simon Buri en association avec Frédéric Yung

MEURSAULT FAIT REVIVRE SA LÉPROSERIE

La léproserie de Meursault, classée "monument historique", est aussi remarquable que méconnue. Cet ancien hôpital nécessitait une réhabilitation urgente qui s'est articulée autour de deux phases de travaux : la sauvegarde de l'édifice historique dans le respect de l'architecture originelle et la création d'un nouveau bâtiment, contribuant au développement du tourisme culturel et viticole. **Le projet, inscrit au contrat *AmbitionS Côte-d'Or* conclu entre le Conseil Départemental et la communauté d'agglomération de Beaune, Côte et Sud – a reçu une aide de 400 000 € du Département.** L'ensemble pourra accueillir des réceptions, des séminaires, des expositions, un point d'information touristique saisonnier et des manifestations pour la promotion du vignoble et de l'oenotourisme.

CANTON DE NUITS-SAINT-GEORGES

Cabinet Marc Merlin et société Mayot et Toussaint (paysagiste)

NOIRON-SOUS-GEVREY : LE CANAL DE LA CENT-FONTS VALORISÉ

Le Conseil Départemental a participé aux travaux d'aménagements touristiques et de désenvasement du canal de la Cent-Fonts à hauteur de 162 000 € dans le cadre du contrat *AmbitionS Côte-d'Or* signé avec la communauté de communes du Sud Dijonnais. Le canal, aménagé par les moines de Cîteaux au XIIIe siècle, était très envasé et ses abords embroussaillés rendaient inaccessible le chemin de randonnée le longeant (11 km jusqu'à l'abbaye de Cîteaux). Les travaux de réhabilitation du canal et de création d'un parcours de découverte ont été réalisés en 2013 et 2014. Les derniers aménagements ont porté sur la pose de panneaux pédagogiques et signalétiques et l'installation d'un mobilier de type monacal rappelant l'histoire cistercienne du canal.

CANTON D'ARNAY-LE-DUC

Michel MARTIN (Urbaniste-Architecte DPLG)

UNE MAIRIE ET UN LOGEMENT COMMUNAL RÉNOVÉS

La mairie de Jours-en-Vaux a été modernisée et un T4 de 81 m² à loyer modéré, situé au 1er étage, réhabilité. Les travaux ont concerné principalement la mise aux normes, l'amélioration de la performance énergétique et la mise en accessibilité. **Le logement accueille désormais une famille dans de meilleures conditions et les 105 habitants de Jours-en-Vaux bénéficient d'une mairie accessible et modernisée.** L'accompagnement du Département s'est élevé à 21 350 € pour la rénovation de la mairie (programme "bâtiments et édifices publics communaux non protégés") et à 30 000 € pour la réhabilitation du logement locatif communal PALULOS (programme "aide à la pierre" et contrat *AmbitionS Côte-d'Or*).

CANTON DE SAINT-APOLLINAIRE

SICAHR de l'Aube

LE RESTAURANT SCOLAIRE ET UN PÔLE PÉRISCOLAIRE PLUS FONCTIONNELS

La commune de Varois-et-Chaignot s'est dotée d'un nouveau restaurant scolaire et d'un pôle périscolaire avec le soutien du Conseil Départemental (130 325 €) au titre du contrat *AmbitionS Côte-d'Or* passé avec la communauté de communes de la Plaine des Tilles. Auparavant, l'accueil périscolaire et le repas de la pause méridienne s'effectuaient dans des locaux multiples, exigus et inadaptés aux personnes à mobilité réduite. Aujourd'hui, deux salles de restauration – maternelles et primaires -, une salle de jeux pour la maternelle et deux salles pour les activités péri-éducatives pour l'école élémentaire, des bureaux, des sanitaires et une cuisine se déploient de plain pied sur 586 m² dans de nouveaux bâtiments à proximité des écoles. Les élèves, parents et personnels ont gagné en confort et en qualité du service.

ENTREPRISE 100 % Côte-d'Or ENTREPRENEUR

FABRICE GILLOTTE, LA CRÈME DES CHOCOLATIERS

1985, Fabrice Gillotte et son épouse reprennent l'affaire familiale dijonnaise spécialisée dans la dragée et la confiserie. Fabrice Gillotte est aujourd'hui la seule entreprise bourguignonne éponyme à posséder des boutiques à l'étranger. Julien Gillotte, son directeur commercial depuis 2010, revient sur cette ascension fulgurante.

"Mes grands-parents, alors pâtissiers à Meaux (Seine-et-Marne), se sont installés à Dijon où ils ont repris Au Parrain généreux. *Mon père, qui avait suivi une formation de pâtissier, est venu les aider lors de la maladie de mon grand-père. A l'époque, il n'aimait pas le chocolat, qui était fabriqué uniquement à base d'alcool et de liqueur… jusqu'à ce qu'il tombe sur un article consacré à Robert Linxe, le sorcier de la ganache. Formé à la Maison du Chocolat, il a commencé à travailler la matière comme un cuisinier, avec des fleurs, des épices, des fruits, en éliminant tout alcool. En 1992, il est devenu à 26 ans le plus jeune MOF (Meilleur Ouvrier de France) chocolatier-confiseur de l'histoire et s'est vu distingué de 6 Awards du chocolat depuis 6 ans"*, raconte avec fierté Julien Gillotte, fils.

Le prestige, au-delà des frontières

Avec un chiffre d'affaires annuel de 3,5 M€ (dont près de 30 % réalisés à l'export), Fabrice Gillotte est régulièrement cité dans les guides comme l'un des trois plus grands chocolatiers au monde. Son plus grand succès à l'étranger : le coffret "Couleurs de Bourgogne", un assortiment de ganaches et gelées à la pêche de vigne, la framboise, la mûre et le cassis de Bourgogne.

Ouvrir de nouvelles boutiques en France

Objectif actuel de l'entreprise : se développer en France. *"Nous n'avons que deux boutiques en Côte-d'Or, à Dijon et Norges-la-Ville, et aimerions en ouvrir à Strasbourg, Lille, Lyon, Marseille, Nice, Toulouse… Nous envisageons toutefois un développement raisonné car nous tenons à maîtriser la qualité de nos produits"* annonce Julien qui aimerait aussi *"Asseoir la marque en Asie (Japon, Corée, Chine, Taïwan…), en Europe (Allemagne, Angleterre) et la positionner dans les pays du Golfe, à fort potentiel"*.

Une présence internationale

Aujourd'hui, l'entreprise Fabrice Gillotte possède un laboratoire de chocolaterie à Norges-la-Ville, parmi les plus modernes au monde. *"Tous nos produits sont fabriqués ici,* explique Julien. *L'entreprise de 21 salariés, compte aussi une trentaine de personnes qui travaillent pour la Maison au Japon, où nous avons quatre boutiques et où le chocolat haut de gamme est très apprécié"*. Fabrice Gillotte est également présent à Hong-Kong et possède deux distributeurs en Allemagne. Grâce à sa boutique en ligne, récompensée d'un prix du Conseil Départemental dans le cadre des Trophées du Numérique 2015, il rayonne aussi dans le reste du monde, même si 80 % des clients Internet sont Français.

En savoir +
03 80 35 58 50
www.fabrice-gillotte.fr

VOTÉ par le Conseil Départemental le 11 mai 2015 !

Près de 4,385 M€ de subventions attribués

Développement économique, 155 000 €, dont :

- **66 500** € à la commune de Poinçon-lès-Larrey pour la construction d'un bâtiment industriel pour l'entreprise "La Poinçonnaise Caisse"
- **7 500** € à l'UIMM, pour le dispositif Job Evolution 2015 permettant de découvrir les métiers de la métallurgie porteurs d'emploi

Contrats *AmbitionS Côte-d'Or*, 140 000 €, dont :

- **22 142** € à la communauté de communes de Liernais pour l'aménagement du tour du lac de Chamboux.
- **75 360** € aux communautés de communes Ouche et Montagne et des Rives de Saône pour la création de logements locatifs communaux à Grosbois-en-Montagne et à Chamblanc

Développement durable, 2 M€ dont :

- **105 000** € pour 36 opérations d'enfouissement des réseaux téléphoniques
- **471 000** € pour 10 opérations d'enfouissement des réseaux électriques

Village Côte-d'Or, 340 000 €, dont :

- **178 870** € pour 40 opérations sur patrimoine communal (2 abreuvoirs à Painblanc, un auvent place du village à Magny-Lambert, un terrain multisports à Izier…)
- **161 550** € pour 38 opérations sur voirie communale

Collèges publics, 285 000 €, dont :

- **49 100** € pour l'équipement informatique

Personnes âgées, 518 000 €, dont :

- **141 800** € pour la restructuration de l'EHPAD "La Tuilerie" à Époisses (accueil de personnes âgées en grande dépendance et personnes handicapées vieillissantes)
- **365 575** € à ORVITIS pour la restructuration de l'EHPAD "George Sand" à Chenôve et du Foyer d'accueil pour personnes handicapées "Le Mail"

"UN JOUR DE..." POUR "UN RÊVE DE..." DES JOURNÉES MAGIQUES !

Encore une fois le Conseil Départemental a permis à de jeunes licenciés de vivre quelques moments inoubliables auprès de joueurs de haut niveau. C'est le basket qui fut à l'honneur le 29 avril dernier…

Depuis 2010, l'opération "Un jour de..." permet à de jeunes licenciés des clubs de basket, handball, football, rugby et hockey de Côte-d'Or de vivre une journée inoubliable dans les coulisses de leur équipe pro. C'est 150 jeunes basketteurs, âgés de 11 à 15 ans, licenciés de 20 clubs de Côte-d'Or qui ont eu la chance de passer quelques heures le 29 avril avec les joueurs de la JDA. Un entraînement avec les pros, des ateliers techniques, un mini-match, un challenge de dunks, une séance de dédicaces et un goûter offert par le Conseil Départemental ont rythmé cette journée, au terme de laquelle les sportifs en herbe sont repartis avec un t-shirt du club... et des envies de maîtriser le ballon !

Le rêve continue... un soir de match

Parmi les participants à cette journée, deux jeunes ont été tirés au sort pour poursuivre le rêve... Le 5 mai, Chloé Adry et Nathan Bernard ont ainsi eu le bonheur de vivre "Un rêve de basket". Ils ont passé une soirée VIP en compagnie des joueurs professionnels de la JDA qui recevaient ce soir-là l'équipe de Pau-Lacq-Orthez. Après avoir été accueillis au Palais des Sports de Dijon par le staff de la JDA, les jeunes ont assisté à l'entraînement depuis un carré VIP situé près du banc de touche des joueurs, puis à la préparation tactique du match. Un moment vraiment privilégié avant l'arrivée du public ! Le duo a ensuite donné le coup d'envoi du match en compagnie de la Conseillère Départementale Catherine Louis et s'est installé aux toutes premières loges pour suivre la rencontre aux côtés du staff technique. La journée s'est achevée autour d'un cocktail d'après-match. Une expérience unique pour Chloé et Nathan, à qui le club a remis au moment du départ le maillot officiel de l'équipe et le Conseil Départemental un reportage photo en souvenir de leur belle soirée.

En savoir + www.cotedor.fr

Un "rêve de basket"...

© Julien Dromas

© Julien Dromas

...pour Chloé et Nathan

ÇA SE PASSE DANS VOTRE COLLÈGE, PARTAGEZ-LE SUR : www.mycollege21.fr

SORTIR EN Côte-d'Or

La 2e édition de l'Œno Music Festival mixera cette fois encore la culture du vin et celle de la musique. Rendez-vous les 10 et 11 juillet au Zénith à Dijon avec des artistes de renom dans une ambiance conviviale. Le Conseil Départemental sera de nouveau partenaire de ce grand événement, qui attend cette année 18 000 spectateurs !

Œno Music Festival
Tous les arômes de la musique et du vin...

Une programmation au top !

Reggæ-jazz, funk, pop, rock, hip hop, rap, groove, folk, ska, électro ou encore chanson française..., l'affiche du vendredi s'annonce éclectique. Et ça continue le samedi sur les trois scènes du festival avec la même coloration musicale toujours plus déjantée.

Toute la programmation sur www.oenomusic-festival.com

Le Village des Vins

Il mettra à l'honneur le vignoble de Bourgogne et sa remarquable diversité de terroirs et d'appellations dans un espace convivial. Viticulteurs, cavistes et autres professionnels des métiers du vin accueilleront les festivaliers pour leur faire découvrir leurs produits dans une ambiance festive. Le village des vins permettra une immersion plus large dans l'univers de la vigne : ateliers ludo-éducatifs, expositions photos, rencontres-dédicaces... Sur la "Scène Village", parrainée par le Conseil Départemental, les groupes locaux assureront le spectacle.

Ouvert de 17 h à 22 h 30.

Le Bus du numérique "chill in the place"*

Après une première tournée dans les villages, foires et festivals, le Bus du numérique s'invite à l'Œno Music Festival pour présenter le Très Haut Débit et ses applications notamment en lien avec la musique. Bar à musique, pour créer votre playlist ; espace montage vidéo, pour créer votre propre clip du festival ; espace "gaming", pour vous mettre dans la peau d'une star. Partenaire du Département, Côte-d'Or Tourisme proposera un espace "Welcome in Côte-d'Or" pour une pause transats avec des dégustations de produits locaux, et une invitation à s'informer sur l'œnotourisme en Côte-d'Or avec notamment la découverte de l'application "Bourgogne Rando Vignes" et le ciné-rando 3D.

** il est coooooool le bus !*

Le motocross de l'année !

L'AMC Issois se lance dans l'aventure internationale et organise son premier motocross de niveau mondial. Rendez-vous le 28 juin pour le MX International Côte-d'Or sur le circuit du Montholeux à Is-sur-Tille.

En organisant ce premier motocross international de Côte-d'Or, l'Association du Moto Club Issois a souhaité apporter un souffle nouveau dans le calendrier côte-d'orien et proposer au public un spectacle et des courses de motocross de haut-niveau. Le club pourra compter sur un plateau relevé, avec la présence des meilleurs pilotes français qui défieront des pilotes du championnat du monde MXGP et MX2 (voir encadré).

De son côté, la finale du championnat de France féminin accueillera des pilotes de niveau international comme la championne du monde Livia Lancelot ou encore Justine Charroux et Amandine Verstappen, très performantes cette saison. Quant au Motocross national 85 CC, il fera s'affronter une quarantaine de jeunes espoirs âgés entre 11 et 15 ans, dont de nombreux pilotes licenciés en Côte-d'Or.

Créé en 1992, l'AMC Issois est un club chevronné dans l'organisation de compétitions. Il a déjà accueilli par le passé le Super Trophée de France, des manches du championnat de France de motocross National MX1 et MX2, sans oublier la Coupe des Régions de France de motocross en 2006. Par ailleurs, le circuit d'Is-sur-Tille est dans le top 10 des meilleurs circuits en France.

En savoir + sur
www.mx-international-cote-dor.com

VENEZ NOMBREUX LE DIMANCHE 28 JUIN

- Dès 8h pour les **essais** et en fin de matinée pour les séances de **dédicaces**
- À 13 h 15 au terrain d'Is-sur-Tille pour une présentation des pilotes : **Livia Lancelot,** actuelle leader du championnat de France féminin, le Bourguignon **Maxime Desprey,** actuel leader MX2 du championnat des internationaux de France, **Xavier Boog,** leader du championnat MX1, le Belge **Daymon Martens,** 2e de l'Enduropale du Touquet 2015, l'Italien **Angelo Pellegrini,** 2e de SX Arena Cross 2015, le champion de l'arena cross **Thomas Ramette,** feront notamment partie du casting de renommée mondiale !
- D'autres surprises vous attendront ce dimanche de compétition, d'adrénaline et de bonne humeur…

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, PARTENAIRE DE L'ÉVÉNEMENT

Des billets (d'une valeur de 20 €) pour assister gratuitement au MX International Côte-d'Or seront à gagner sur Mycollege21 et Facebook !

+ d'infos sur : www.mycollege21.fr - www.cotedor.fr - www.facebook.com/conseilgeneral21

Tour cycliste de Côte-d'Or

Ça roule sur les routes de Côte-d'Or !

Le TCCO revient du 10 au 12 juillet avec 423 km à parcourir en 4 étapes pour les 105 coureurs engagés. Un bel événement sportif qui donne aussi l'occasion de partager de jolis moments festifs dans les villages-étapes, en partenariat avec le Conseil Départemental. Qui succèdera à Jérémy Maison, vainqueur de l'édition 2014 ?

21 équipes de 5 coureurs prendront le départ de cette 12e édition du Tour cycliste de Côte-d'Or organisé par le Sprinter Club Olympique de Dijon (SCOD). Parmi elles, huit de "division nationale 1", deux équipes suisses et l'équipe du centre mondial du cyclisme. Les coureurs du SCOD auront à coeur de s'illustrer sur les routes vallonnées qu'ils connaissent bien malgré la concurrence qui s'annonce rude !

Un parcours exigeant

La première étape ralliera en 145 km Châtillon-sur-Seine à Ménétreux-le-Pitois, avec quatre passages des coureurs sur la ligne d'arrivée pour permettre aux spectateurs d'admirer les champions ! Le village-arrivée réservera de nombreuses animations : baptêmes en hélicoptère, défilé de quads, orchestres, démonstration de karaté... Pour la seconde étape, reliant Pont-de-Pany (Sainte-Marie-sur-Ouche) et Pouilly-en-Auxois, les cyclistes auront à effectuer une boucle difficile à trois reprises. Il leur faudra pourtant vite se remettre de leurs efforts car dès l'après-midi, ils devront avaler les 78 km qui séparent Bligny-sur-Ouche de Saint-Seine-l'Abbaye. Un parcours qui sera notamment marqué par une arrivée exigeante en côte. Au village-arrivée, un mini-parcours de VTT et trial, des fanfares et un spectacle de danse bretonne permettront de finir la journée dans la convivialité. Enfin, la dernière étape partira de Dijon pour rejoindre, 125 km plus loin, Velars-sur-Ouche. Les montées de Clavoillon et de Velars promettent d'ailleurs d'être décisives pour désigner le lauréat du plus grand événement cycliste côte-d'orien de l'année !

Avec le Conseil Départemental, des animations en chaîne !

Une caravane publicitaire qui précède le peloton, un "village-arrivée" qui s'anime, c'est ça aussi le Tour de Côte-d'Or ! Comme chaque année, le Conseil Départemental participera à cette ébullition en proposant le plateau télé "Après le Tour" animé par le journaliste Guillaume Pierre, qui débutera quelques minutes après l'arrivée du vainqueur de l'étape. Les héros du jour, les Conseillers Départementaux présents sur la course, ainsi que Miss Côte-d'Or 2015, Cannelle Nemor, reviendront sur les temps forts de l'étape. Un partenariat avec Direct Vélo permettra aussi de suivre en direct le fil d'actualité de la course (également retransmis sur www.cotedor.fr).
Miss Côte-d'Or remettra par ailleurs les maillots aux coureurs sur le podium et se prêtera chaque jour à une séance de dédicaces sous le pavillon du Conseil Départemental.
Diffusion du plateau télé "Après le Tour" en léger différé (vers 20 h) sur www.cotedor.fr, Twitter et Facebook.
Chaque jour, de nombreux cadeaux seront à gagner sur le stand du Conseil Départemental.

Apportez vos transats !

Jardins secrets et soirées festives

Deux entrées vous donnent accès aux jardins du Conseil Départemental à Dijon : rue de la Préfecture ou boulevard de la Trémouille. Deux accès qui vous ouvrent les portes d'un petit paradis verdoyant qui s'anime aux beaux jours, pour le plaisir des amateurs de musique, de cinéma ou simplement de verdure...

Show (case) devant !

Alain Chamfort tient l'affiche

L'auteur de l'inoubliable "Manureva" vient dans notre jardin côte-d'orien. Sorti en avril, son nouvel album éponyme égraine 11 chansons pleines de grâce et d'élégance que le chanteur nous livrera, avec sans doute aussi, quelques titres bien connus… **Mickael Miro** nous avait fait tourner avec "l'horloge tourne" et "ma scandaleuse", il repart en tournée avec "Le temps des sourires" et s'arrête dans les jardins du Département. Et puis moins connus, mais à découvrir donc, c'est la Dijonnaise **Fairytape** qui nous ferra rentrer dans l'ambiance de cette soirée toute en douceur.

Un petit creux ? *B comme Burgui* et ses burgers 100 % Côte-d'Or sont de la partie !

Jeudi 18 juin à partir de 18 h 30 - Un partenariat K6 FM 101.6

Un goût d'Œno Music Festival en avant 1re

Partenaire de l'Œno Music Festival, le Conseil Départemental invite en showcase deux groupes locaux à l'affiche du festival. Les cinq Dijonnais de Fenc/s vont vous en mettre plein les oreilles avec leur énergie pop rock communicative. Dans la foulée, le duo Konik & P'tit Luc prendra les platines pour diffuser dans les jardins son ambiance house/techno/drum'n'bass très dansante. Laissez-vous aller !

Ce sont cette fois les burgers de Foodies et les vins des Producteurs Indépendants qui assurent le volet oeno-gastronomique.

Jeudi 25 juin à partir de 18 h 30

Un partenariat oeno music festival

Fenc/s

Konik & P'tit Luc

Les Jardins vous font leur cinéma

Une toile sous les étoiles

Si dans ses rêves, Dorothy est transportée au royaume magique des Munchkins, à la recherche du Magicien d'Oz et de son palais d'Emeraude, vous, vous serez confortablement installé dans un transat, sous les étoiles, les yeux écarquillés vers le nouvel écran géant des Tourneurs de l'UDMJC, devant ce film merveilleux de Victor Flemming (version française remastérisée)… et ce sera bien ! Apportez transat, coussin et couverture.

Samedi 27 juin à la tombée de la nuit (et dès 21h)

Un partenariat UDMJC 21

Pratique :

Les Jardins du Département :
53 bis rue de la Préfecture ou 23 boulevard de la Trémouille à Dijon - Tram divia – arrêt République – Parking Trémouille - Entrée libre et gratuite -
Plus d'infos sur www.cotedor.fr

C'EST À LIRE

Diapotos #03

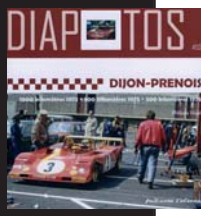

Philippe Vogel partage ici les photos des moments forts que lui, un oncle et un ami ont vécus au circuit de Dijon-Prenois depuis 1971. Ambiances de pistes et dans les paddocks, portraits de pilotes, véhicules mythiques… illustrent ce livre qui vous offre certains des meilleurs moments de la vie du circuit.

Philippe Vogel
fait.com l'oiseau éditions

Sélection "Jeunesse" de la Médiathèque Côte-d'Or :

Les 1 000 mots de l'info pour décrypter l'actualité

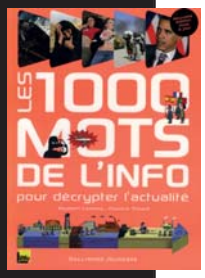

Si votre enfant s'intéresse à l'actualité et veut la comprendre, ce dictionnaire thématique est fait pour lui. Comprendre le vocabulaire employé par les médias qui traite de l'actualité et avoir des explications claires sur leurs discours donnent aux jeunes les clés pour eux aussi participer au débat citoyen. Dossiers thématiques et articles démêlent le fonctionnement du monde d'aujourd'hui en analysant les enjeux économiques et idéologiques. De quoi se faire sa propre idée sur les événements de notre monde. A partir de 10 ans.

Elisabeth Combres
Editions Gallimard jeunesse - 2010

Endgame : l'appel

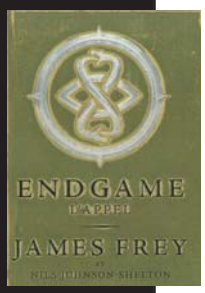

Trois tomes annoncés pour cette histoire qui vous réserve des surprises. Douze météorites viennent de s'écraser sur la Terre. Déçus par notre comportement, les dieux souhaitent remettre les compteurs à zéro. Ils ordonnent à douze adolescents, représentants de douze civilisations, de se battre pour trouver trois Clés, de la Terre, du Ciel et du Soleil. Seul le gagnant verra sa lignée survivre au chaos. Les lecteurs partent à une chasse au trésor avec des messages codés et des chats en ligne avec chacun des personnages pour regrouper les indices. Au bout du mystère : un trésor d'une valeur de 500 000 € serait caché à Las Vegas...

James Frey
Editions Gallimard - 2014

L'AGENDA DE VOS SORTIES

"L'Eté des Courses Hippiques" et "Hippodrome en fête", les rendez-vous du pôle hippique de l'Auxois

Sport-Nature

Dijon

• RALLYE NATURE

Avec la Maison de la Nature et du Paysage, partez par équipe de 2 ou 3 personnes pour une chasse aux énigmes sur un parcours mi-automobile, mi-pédestre.

4 juillet
2 rue des Courroyeurs
03 80 41 01 90

• SORTIE O FÉMININ

La section cyclotourisme Chantalistes Sport et Culture organise une randonnée cycliste pour les femmes et jeunes filles. Amatrices ou sportives, différents parcours sont proposés avec une surprise à l'arrivée.

21 juin
Départ 26 avenue Eiffel
06 71 59 70 64

Marcenay

EXPO CRÉATIVE

L'association Bien Vivre à la Campagne présente, à l'occasion de la fête du Lac de Marcenay, une exposition de maisons d'oiseaux plus originales les unes que les autres.

5 juillet
Lac de Marcenay
03 80 81 40 44

Semur-en-Auxois

FÊTE DU SPORT

L'occasion de découvrir différentes pratiques sportives : roller, tir à l'arc, cyclisme, marche…

27 juin
Esplanade de la Bague
03 80 97 01 11

Touillon

TRAIL

L'Aquatrimontbard organise le Trail de Fontenay avec deux parcours de 12 et 28 km.

27 juin
Stade de foot
03 80 96 81 65

L'AGENDA DE VOS SORTIES

Expos-Salons

Beire-le-Châtel
BANDE DESSINÉE
Le festival de la BD revient pour 4e édition avec au programme des dédicaces d'auteurs, des expos, des ateliers, des jeux, une vente de BD…

27 et 28 juin
Salle polyvalente
06 72 19 27 31

Dijon
• UNE SAISON UNE ŒUVRE
Le Musée Magnin vous invite à venir découvrir une tapisserie des Gobelins en lien avec une esquisse préparatoire d'Adam-François Van Der Meulen.

Jusqu'au 30 juin
Musée Magnin
03 80 67 11 10

• UN BIJOU D'EXPO !
Le Comité Francéclat organise une exposition sur le thème de la couleur. A découvrir : une collection de bijoux précieux avec une scénographie moderne et graphique.

Du 24 au 29 juin
Cellier de Clairvaux
www.lesbijouxprecieux.com

• PHOTO PAR L'UAICF
Le club de l'UAICF organise leur exposition photos. Retrouvez les prises de vues des membres de l'association.

Du 23 au 28 juin
Salle de la Coupole
03 80 52 62 56

Sennecey-lès-Dijon
"AU CŒUR DE L'ÉCRIT"
L'association Mots et Plumes organise son 4e salon du livre "Au cœur de l'écrit" avec 35 auteurs invités.

28 juin
Centre polyvalent
03 80 66 26 54

Musique

Asnières-lès-Dijon
FESTIV'ASNIÈRES
A l'occasion de la fête de la musique, profitez d'un concert classique en l'église d'Asnières et d'un concert en plein air avec les groupes dijonnais Purple Snail, Zik's Men et The Wooden Wolf.

19 et 20 juin
Village
06 72 75 07 73

Baubigny
ATOUT CŒUR
La chorale Atout Cœur donne un concert avec pour thématique "Une ballade au clair de lune". Avec réservation.

26 et 27 juin
Eglise
03 85 45 58 62

Diverses localités PLAN VOIX 2015

La Cantarelle, ensemble vocal de Saint-Jean-de-Losne, donnera trois concerts. Le chœur sera accompagné d'un quatuor à cordes et d'un continuo d'orgue. Au programme : Stabat Mater, Cantate Domino et des airs d'opéra de Mozart et Haendel.

26 juin, église de Broin
27 juin, église Notre-Dame à Dijon
28 juin, église de Saint-Jean-de-Losne
03 80 51 47 99
06 03 71 36 87

Montbard JAZZ'N FLAMENCO

Ce festival plonge les visiteurs dans l'univers du flamenco. Chant, danse et musique et projection d'un film donneront un aperçu de l'esthétique du flamenco moderne. Un groupe espagnol mêlera musique traditionnelle et musique actuelle et les danseuses du Conservatoire de Montbard feront des démonstrations de danses espagnoles.

Du 2 au 4 juillet
Cinéma le Phénix
Parking de l'Orangerie
03 80 92 01 34

Diverses localités en Côte-d'Or
POLYPHONIA
L'ensemble vocal Polyphonia, groupe d'amis musiciens passionnés de chant choral dirigé par Emmanuel Aubry, a choisi d'interpréter un répertoire de musique baroque italienne avec notamment des extraits des Stabat Mater de Pergolèse et de Steffani.

20 juin, chapelle de l'Assomption à Dijon
21 juin, église Saint-Jean-de-Narosse à Santenay.
06 08 83 74 57

Champagne-sur-Vingeanne
MUSIQUES ANCIENNES
L'office de tourisme du Mirebellois vous invite à des concerts de musiques anciennes où des instruments d'époque referont surface.

26 juin
Eglise Saint Julien
03 80 36 76 17

Dijon
• LA BOÎTE À CHANSONS
La chorale La boîte à chansons interprétera des chants classiques et romantiques, des chants traditionnels d'ici et d'ailleurs, ou encore du gospel.

21 juin
Eglise Saint Pierre
06 27 82 07 97

• LES ESTIVALES
Les Amis de l'orgue organisent 4 concerts et des visites découvertes du grand orgue et du musée.

Du 15 au 26 juillet
Eglise Saint-Bénigne
06 83 91 46 29

Venarey-les Laumes
VACARME LE ROUGE
Au programme de ce festival : concerts, démonstrations de graff, skate et BMX…

Du 4 au 6 juillet
Nid à la Caille
06 29 93 70 83

CONCOURS PHOTO

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne organise un concours photo à l'occasion du Printemps des rencontres. C'est le territoire de la communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud qui est à l'honneur cette année. En balade, muni de votre appareil, immortalisez insectes, fleurs, paysages…
Les meilleures photos feront l'objet d'une exposition.

Règlement du concours sur www.cen-bourgogne.fr
Jusqu'au 31 octobre
03 80 79 25 99

Vitteaux – Marcilly PÔLE HIPPIQUE DE L'AUXOIS

Cette année encore, les courses de galop et de trot rassembleront les meilleures écuries professionnelles à l'hippodrome de Marcilly-Dracy. Deux réunions de courses auront lieu les premiers dimanches des mois de juillet et août, et de nombreuses activités et surprises seront au rendez-vous. Le 5 juillet, un cahier ludique pour petits et grands intitulé "L'Eté des Courses Hippiques" contenant de nombreux jeux pour adultes et un encartage spécial pour enfants sera distribué aux 150 premiers visiteurs qui pourront aussi profiter de balades à poney tout comme durant la journée du 2 août. Deuxième rendez-vous estival du pôle hippique de l'Auxois et son opération "Hippodrome en fête" avec au programme une tombola pour petits et grands et un goûter offert aux 200 premiers enfants.

5 juillet et 2 août
Hippodrome
03 80 49 60 16 – 06 89 30 15 77

Animations-Evénements

Alise-Sainte-Reine
VIDE-GRENIERS

L'Amicale du Mystère de Sainte Reine organise son 5e vide-greniers. Professionnels et particuliers auront l'occasion de partager un moment de convivialité dans un lieu touristique.

5 juillet
Théâtre des Roches
06 11 72 56 89

Antheuil
BALADE DES SORCIERS

L'office de tourisme du canton de Bligny-sur-Ouche organise une balade commentée à la découverte du village et de sa légende des sorciers. Réservation conseillée.

4 juillet
RDV devant l'église
03 80 20 16 51

Drée
PIQUE-NIQUE RÉTRO

Le Club Méca Passion 21 organise un pique-nique aux couleurs rétro.
Dans une ambiance musicale rétro, avec ou sans véhicule venez partager un moment de convivialité. Exposition de véhicules anciens, concours photos…

21 juin
Village
06 87 25 36 78

Echevronne
FÊTE DU PAIN

Pour la 3e fête du pain, les visiteurs retrouveront de nombreux exposants et des produits du terroir.

28 juin
Place du village
03 80 21 57 25

Fénay
FÊTE DES ASSOCIATIONS

Des dizaines d'activités seront proposées par les associations de Fénay qui se réunissent pour l'occasion d'un grand moment de convivialité.

27 juin
Complexe sportif
03 80 36 62 05

Hauteville-lès-Dijon
FÊTE SAINT JEAN

L'association Cadoles et Meurgers organise la fête communale de la Saint Jean.

© MP 21

Saint-Jean-de-Losne
PARDON DES MARINIERS

Depuis plus de 40 ans, le comité d'organisation des fêtes de la Batellerie de Saint-Jean-de-Losne célèbre la traditionnelle fête du Pardon des Mariniers qui était donnée en l'honneur des marins avant leur grand départ vers des mers lointaines. Aujourd'hui cette tradition se perpétue avec au programme : une grand-messe sur le port, la bénédiction des bateaux, la découverte des métiers de l'eau, un championnat du monde de godille (aviron)…

20 et 21 juin
Quai National
03 80 29 02 45

Sur le thème de la pierre et des métiers d'autrefois, les visiteurs assisteront à des démonstrations, des expositions et bien d'autres activités…

20 juin
Village
03 80 56 27 74

Messanges
AU MOULIN

Dans le cadre des Journées du Patrimoine de pays et des moulins, le Moulin Chevalier vous ouvre ses portes et vous fait revivre le temps d'une journée le travail du meunier.

20 et 21 juin
Moulin Chevalier
06 11 36 15 67

Montbard
BRADERIE

L'Union des Commerçants et Artisans du Montbardois organise une braderie – vide-greniers.

27 juin
Rue Edmé Piot et Carnot
03 80 96 57 50

Puits
PEINTURES ET MARCHÉ ARTISANAL

Les associations Talents Cachés de Puits et Amis du Châtillonnais organisent une exposition de peintures et un marché artisanal.

20 et 21 juin
Mairie
03 80 93 10 59

Quincerot
LA SAINT JEAN EN MUSIQUE

Concert et animations lors des feux de la Saint Jean organisés par Les Amis de Quincerot.

20 juin
Village
03 80 92 53 81

Volnay
ELÉGANCE DES VOLNAY

L'association a rassemblé 33 vignerons de Bourgogne pour une découverte de 30 appellations village et premiers crus. Au programme : promenades en calèches, cave aux arômes, art du tonneau…

27 juin
Place du village
03 80 21 61 69

SOYEZ PRÉSENT DANS CE GUIDE !
Vous êtes une commune, une association, et vous désirez informer les Côte-d'Oriens d'une manifestation ? Envoyez, environ deux mois avant l'événement, vos informations et illustrations à : cotedor-magazine@cotedor.fr
Parution sous réserve de la place disponible.

Les propos contenus dans les articles d'expression des groupes d'élus n'engagent pas la responsabilité du Directeur de la publication.

GROUPE MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

UMP - UDI - Divers Droite

Quand le Gouvernement fragilise encore notre système éducatif

Après avoir déstabilisé l'école primaire avec une réforme des rythmes scolaires sans concertation ni avec les familles, ni avec les élus locaux qui sont appelés à la financer, le Gouvernement s'attaque avec une violence rare aux collèges.

Le candidat François Hollande avait fait de la Jeunesse et de l'Education ses priorités… Une fois de plus, le Président Hollande renie ses promesses. Les fermetures de classes s'enchaînent, les dotations horaires dans les collèges diminuent, notamment dans notre département et une nouvelle réforme vient fragiliser le socle des connaissances.

Le Conseil Départemental a en charge les collèges, leur construction, leur entretien, leur bon fonctionnement. Il agit partout en Côte-d'Or pour que les 24 600 collégiens du département puissent étudier dans les meilleures conditions.

Comment pourrions-nous nous désintéresser de la politique éducative, alors que le Gouvernement a décidé que le nivellement par le bas devrait se substituer à la recherche de l'excellence ?

Suppression des classes bi-langues, recul de l'enseignement du grec et du latin, mise à l'écart de certains pans essentiels de l'Histoire de France comme les Lumières qui sont à l'origine de notre démocratie, de notre République. La liste est longue…

Le Gouvernement socialiste a réussi l'exploit de réunir contre sa réforme les élus, les élèves, leurs parents, leurs professeurs, les historiens et intellectuels, dont certains sont des anciens compagnons de route du PS !

Au lendemain d'un vaste mouvement de colère des enseignants contre cette réforme, alors qu'un débat était programmé au Parlement la semaine suivante et que la ministre prétendait encore que la porte de la négociation était ouverte, le Premier Ministre a fait publier nuitamment le décret mettant en place cette réforme…

L'éducation de notre jeunesse est notre bien commun à tous. L'école est au coeur de notre pacte républicain. Il est inconcevable qu'on la mette en danger contre l'avis de toutes les forces vives du pays !

Présidents : **François Sauvadet et François-Xavier Dugourd**

- Auxonne
  Marie-Claire Vallet / Dominique Girard
- Beaune
  Marie-Laure Rakic / Jean-Pierre Rebourgeon
- Brazey-en-Plaine
  Emmanuelle Coint / Gilles Delepau
- Châtillon-sur-Seine
  Valérie Bouchard / Hubert Brigand
- Dijon 1
  Danielle Darfeuille / François-Xavier Dugourd
- Dijon 4
  Anne Erschens / Ludovic Rochette
- Fontaine-lès-Dijon
  Patricia Gourmand / Patrick Chapuis
- Genlis
  Christelle Meheu / Vincent Dancourt
- Is-sur-Tille
  Catherine Louis / Charles Barrière
- Ladoix-Serrigny
  Anne Parent / Denis Thomas
- Montbard
  Laurence Porte / Marc Frot
- Nuits-Saint-Georges
  Valérie Dureuil / Hubert Poullot
- Saint-Apollinaire
  Christine Richard / Laurent Thomas
- Semur-en-Auxois
  Martine Eap-Dupin / François Sauvadet

GROUPE DES FORCES DE PROGRÈS

Socialistes, écologistes, progressistes et divers gauche

Connaissez-vous le nouveau canton d'Arnay-le-Duc ?

Le nouveau canton d'Arnay-le-Duc résulte de la fusion, en 2013, des cantons d'Arnay-le-Duc, Bligny-sur-Ouche, Liernais, Pouilly-en-Auxois et d'une partie de celui de Nolay, soit 92 communes pour 19400 habitants, équivalant quasiment à la circonscription législative de Beaune 2 en 1920 ! Très vaste, constitué du Morvan oriental, d'une zone d'Auxois, prolongée par les plateaux de l'arrière-côte, il est plutôt homogène.

Il comprend une partie viticole et fruits à proximité de Nolay, mais surtout une zone de polyculture, plus importante en Auxois, et des élevages bovins et ovins orientés vers la production de viande, avec recherche de qualité par la génétique, et des exploitations dont la taille grandit, avec baisse du nombre d'actifs. Heureusement, se développent des productions diversifiées, trop peu connues, comme les fromages, ou encore cassis, foie gras… la vente directe, ce qui augmente la valeur ajoutée et les actifs. L'industrie est surtout présente dans les chefs-lieux, et à Lacanche, avec des entreprises performantes, et une renommée de longue date.

Ce canton est le seul de Côte-d'Or à ne pas avoir de Ville Centre, et à ne pas être à la périphérie d'une agglomération. Les chefs-lieux sont des bourg-centres de taille modeste. Arnay, Nolay, Pouilly ont entre 1500 et 2000 habitants, Bligny et Liernais moins de 1000, et parmi les 87 autres, seules 2 dépassent 500 habitants. La partie Est est la plus prospère, du fait des axes de communication, et des initiatives locales.

Les 11 communes du canton de Nolay font partie de la "Com d'Agglo de Beaune". Les 4 autres cantons forment chacun une Communauté de Communes qui organise les "services de la vie quotidienne", chaque chef-lieu ayant son collège, atout précieux. Le maintien de ces 4 entités et des collèges est indispensable pour maintenir la proximité. La présence médicale est un enjeu majeur actuel.

Enfin, citons deux particularités pour donner envie au lecteur de les découvrir: l'enclave historique de Ménessaire, point culminant de la Côte-d'Or, et de Bessey-en-Chaume, bourg le plus élevé!

Canton où il fait bon vivre !

Béatrice MOINGEON-HERMARY et Pierre POILLOT, Conseillers départementaux. Contact : www.forcesdeprogres.net

Présidente, **Colette Popard**
1er Vice-Président, **Paul Robinat**

- Arnay-le-Duc
  Béatrice Moingeon-Hermary / Pierre Poillot
- Chenôve
  Jeannine Tisserandot / Dominique Michel
- Chevigny-Saint-Sauveur
  Dénia Hazhaz / Michel Bachelard
- Dijon 2
  Nathalie Koenders / Alain Millot
- Dijon 3
  Sandrine Hily / Hamid El Hassouni
- Dijon 5
  Colette Popard / Christophe Avena
- Dijon 6
  Céline Maglica / André Gervais
- Longvic
  Céline Tonot / Christophe Lucand
- Talant
  Christine Renaudin-Jacques / Paul Robinat

Conseil Général Côte d'Or
www.cotedor.fr

53 bis, rue de la Préfecture
B.P. 1601
21035 Dijon Cedex
03 80 63 66 00

INFOROUTE
Retrouvez toute l'info des routes de Côte-d'Or sur www.cotedor.fr rubrique/Vos services pratiques

TRANSCO
Lignes et horaires de circulation des cars en période hivernale, transports scolaires, boutique e-transco sur www.cotedor.fr rubrique/ Vos services pratiques

CÔTE-D'OR MAGAZINE
à lire aussi en ligne sur cotedor.fr avec vidéo et plus de photos
www.cotedor.fr

Pour garder le fil de l'actu et recevoir la newsletter abonnez-vous sur www.cotedor.fr

Rejoignez-nous sur facebook

Côte-d'Or magazine
Votre magazine mensuel d'info départementale
Directeur de la publication : Martin Bonne
Direction éditoriale :
Direction Communication
03 80 63 30 05
Rédacteur en chef : Olivier Méliand
Coordination/Secrétariat de rédaction :
Frédérique Coudeyrat-Vidoni
Photos (sauf mentions) : Philippe Gillet
Réalisation : C. Mahoudiaux
Impression :
Imprimerie Imaye Graphic
certifiée ISO 9001 et
ISO 14001
Tirage : 254 000 exemplaires
Dépôt légal : Juin 2015
Courriel :
cotedor-magazine@cotedor.fr

Le groupe Sunless, accessit 2014 pour la production de son album *The Hidden*

JEUNES ARTISTES, CELA VOUS CONCERNE !

Depuis 2009, le Conseil Départemental remet un "Prix Jeunes Talents Côte-d'Or – Création contemporaine".

JEUNES TALENTS CÔTE-D'OR
CRÉATION CONTEMPORAINE

Si vous êtes artistes professionnels de moins de 35 ans travaillant régulièrement en Côte-d'Or, ce prix peut vous concerner. Tous les champs de la création contemporaine sont concernés à l'exception de la littérature et du cinéma.

Le Conseil Départemental attribue une aide financière pouvant aller jusqu'à 12 000 € en vue de la création d'une œuvre distinguée au regard de la qualité artistique du projet. Ce Prix peut être accompagné d'accessits sur proposition du jury.

Le lancement officiel de l'appel à projets 2015 aura lieu le lundi 22 juin à 18 h 30 au Consortium qui proposera à cette occasion une visite guidée de l'exposition Christian Lindow et accueillera un mini concert du groupe Sunless, accessit 2014 du Prix Jeunes Talents.

Pour en savoir plus :
www.cotedor.fr, pages Culture et patrimoine – soutien à la vie culturelle

Cercle Laïque

UNE HISTOIRE, DES VALEURS

Le Cercle Laïque Dijonnais est né du regroupement des membres des Amicales Laïques de plusieurs écoles dijonnaises en 1903. Reconnue d'utilité publique en 1923, cette association propose de nombreuses activités culturelles et de loisirs, des conférences, des soirées ludiques.

Le Cercle Laïque est un lieu de partage d'idées, de réalisation de projets où les membres de l'association sont au cœur du processus décisionnel. Aujourd'hui elle compte près de 900 adhérents et possède une base de loisirs à Corcelles-les-Monts. Pour continuer d'offrir à ses adhérents un lieu de pratiques et d'accueil agréable et aux normes, le Cercle Laïque doit faire restaurer sa toiture avant d'entamer des travaux de rénovation globale des locaux. Il fait donc appel aux mécènes entre autre via la plate-forme participative Hello Asso et à la générosité publique via les réseaux sociaux. Entreprises ou particuliers, soutenez cette "vieille dame", sans doute l'une des associations les plus anciennes de Dijon.

3 et 5 rue des Fleurs - 03 80 30 67 24

Conseil Général Côte d'Or
www.cotedor.fr

Tour de Côte-d'Or

course élite

2015

vendredi 10 juillet

Châtillon-sur-Seine
>Ménétreux-le-Pitois

samedi 11 juillet

Pont-de-Pany
>Pouilly-en-Auxois

Bligny-sur-Ouche
>Saint-Seine-l'Abbaye

dimanche 12 juillet

Dijon Place de la Libération
>Velars-sur-Ouche

Suivez le Tour de Côte-d'Or sur facebook

© Direction Communication CD21 / JPL - photos : Julien Dromas - 05/15

SCO DIJON
materiel-velo.com
DORAS
Intermarché Châtillon-sur-Seine
Bourgogne Conseil régional
Dijon
Dijon-Beaune Mag
LE BIEN PUBLIC
La Gazette
Crédit Mutuel LA banque à qui parler
Europcar
Vive La Bourgogne!
Signalisation LACROIX
france bleu bourgogne
DIJON-SPORT news.fr